

Une pelouse synthétique pour le stade annexe de La Varenne



Samedi 7 mai 2011, à 15 h 30
Rue du Clain, 86280 SAINT-BENOIT

Visite inaugurale après travaux du stade de La Varenne

En 2010, Grand Poitiers a financé un vaste chantier de rénovation de différentes installations sportives situées à Saint-Benoît. Le coût total de l'opération est de 548 500 €.

Alain Claeys, Président du Grand Poitiers, Dominique Clément, Maire de Saint-Benoît, en présence des élus, de nombreux partenaires, invités et sportifs, ont inauguré lors d'une conviviale cérémonie, la fin des travaux de pose du gazon synthétique du stade d'entraînement de La Varenne, ce samedi 7 mai 2011, à partir de 15 h 30 à Saint-Benoît.

Rappelons que cette réalisation était une demande récurrente de la ville de Saint-Benoit depuis près de huit ans. L'état des besoins, ainsi que la qualité et le suivi des dossiers par l'équipe municipale ont été des arguments déterminants.

À cette occasion, Grand Poitiers a également présenté, salle Coquema, les travaux effectués sur les autres équipements communautaires situés à Saint-Benoît, tels que la base de canoë-kayak, les gymnases de Chantejeau et de l'Ermitage.

Rénovation d'installations sportives à Saint-Benoit

Aurélien Tricot, Président de la commission des équipements sportifs du Grand Poitiers, explique l'opération : "L'apport de la taxe additionnelle permet à Grand Poitiers de financer un programme pluriannuel de réhabilitation des installations sportives communautaires. L'effort en faveur de la ville de Saint-Benoît s'inscrit dans ce cadre. L'opération, alors budgétée, a permis, courant de l'année 2010 de remettre en état certaines installations sportives situées sur la commune.

À Saint-Benoît, ce sont plusieurs opérations qui ont été lancées par Grand Poitiers :

- **Le Stade de La Varenne** : transformation du terrain annexe stabilisé en terrain avec une pelouse synthétique et un éclairage (coût : 380 000 €)

- **Le Gymnase de Chantejeau** : réfection des clôtures des courts de tennis, réfection de l'enrobé du plateau de sport, création d'un local de rangement du matériel d'entretien (coût : 107 500 €)
- **Le Gymnase de l'Ermitage** : rénovation du local matériel-entretien, renforcement de l'éclairage et cibles de tir à l'arc (coût : 16 000 €)
- **La Base de canoë-kayak** : rénovation du toit de la grange de rangement des embarcations (coût : 45 000 €).
- Grand Poitiers fournit également une dotation complémentaire (montant 2010 : 3 500 €) pour aider les clubs Sancto-bénédictins dans l'achat de petit matériel sportif.

Gazon synthétique : une première pour Saint-Benoit et Grand Poitiers

Grand Poitiers avait décidé en 2010 de financer la transformation du terrain d'entraînement stabilisé du stade de La Varenne avec une pelouse synthétique et l'installation d'un éclairage. Les travaux du terrain ont commencé vers le 15 juillet 2010. La durée des travaux avait été fixée à environ 15 semaines, soit une disponibilité pour fin octobre 2010.

La pose du gazon synthétique est spécifique, car il faut dans un premier temps stabiliser le terrain par un enrobé drainant. 7 000 m² d'enrobés pour drainer tous les écoulements. La pelouse, d'une épaisseur de 60 mm est lestée ensuite au sable. Une finition sur le gazon synthétique est apportée par la pose en surface de granulés en caoutchouc qui permettent d'améliorer la nature du sol en surface et d'apporter un grand confort pour les joueurs. Ce procédé doit atténuer l'aspect de brûlure du gazon synthétique, lors des impacts. Ce procédé est développé par la société DESSO.

Une pelouse naturelle semée, demande un délai de mise à disposition d'un an, alors que pour le gazon synthétique, la mise à disposition est instantanée. Ce procédé offre également une aptitude pour tous les niveaux de joueurs.

Le gazon synthétique reste un choix vite rentabilisé puisqu'il ne nécessite pas (ou très peu) d'entretien. Par ailleurs, ce type de revêtement permet une utilisation beaucoup plus intensive du terrain, de plus, pas de gel ou d'inondation.

Le terrain est désormais homologué selon cette configuration pelouse synthétique (sauf en nocturne) pour des matches jusqu'en 2e division de district. Les entraînements des jeunes et de l'école de foot du mercredi après-midi, les filles des Trois-Cités, un entraînement senior 2 fois par semaine, les matches jeunes du samedi après-midi et les matches de l'équipe U19 pourront dorénavant se tenir sur ce terrain.

Le Club Sancto-bénédictin de football ESSB, évoluant en Promotion de Ligue, en quelques chiffres :

- Plus de 200 licenciés
- 4 équipes seniors
- 4 équipes jeunes
- 1 école de football